

## Herboriste

A la découverte des plantes et de leurs bienfaits



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

L'herboriste est un spécialiste du bien-être par les plantes et les dérivés naturels.

Le métier est soumis à un contexte légal complexe qui vise à assurer la stricte sécurité des client(e)s. Il connaît les précautions d'usage et contre-indications des plantes commercialisables.

L'herboriste entretient un rapport plus ou moins proche avec les plantes médicinales, allant du simple achat/revente des plantes, jusqu'à la culture, voire jusqu'à la récolte et transformation de celles-ci.

Un niveau d'hygiène suffisant est nécessaire lors des étapes de récolte, séchage et préparations (mélanges).

Éthique, l'herboriste adopte une vision holistique de la santé, traduite par des valeurs de protection environnementale et de commerce de (petite) proximité. Il privilégie les produits cultivés naturellement. Il participe à l'exposition attractive des produits en magasin et en vitrine. Il veille à répondre très précisément à la demande du client par le choix d'un produit.

## Journée type

Chaque jour, vous accueillez les clients, vous êtes à leur écoute, vous les questionnez afin de cerner leurs besoins, vous les conseillez sur le produit le mieux adapté (plantes, compléments alimentaires, nutriments,...). Vous les informez également sur la posologie, sur les effets non-désirés lors d'une utilisation abusive et sur les contre-indications éventuelles ou tout autre information utile.

Savant connaisseur du monde végétal, vous fabriquez des remèdes et des soins à base de plantes fraîches ou séchées, de bourgeons, d'huile végétale,... Décoction, macération, infusion ou toutes autres méthodes de transformation ne seront plus un secret pour vous.



Visite de l'atelier

## Débouchés

**Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :**

Ouvrir votre propre Herboristerie

Travailler dans un magasin de produits naturels ou une industrie de transformation des plantes

Vous perfectionner dans un domaine propre à l'herboristerie

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être herboriste ?**

Vous devez être passionné de plantes, soucieux de l'environnement, avoir un sens de l'éthique et être respectueux des règles d'hygiène.

**Quelles qualités développez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer votre sens de l'écoute active, votre sens du conseil et votre sens éthique du commerce. Vous aurez également acquis des compétences en gestion.

## Détails sur la formation:

**Horaire:**

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> année.

Différents horaires sont proposés en 1<sup>ère</sup> année :

- Classe A: mardi et mercredi (18h00 à 21h30)
- Classe B : jeudi (9h30 à 17h30)

Différents horaires sont proposés en 2<sup>ième</sup> année :

- Classe A : mardi et mercredi (18h00 à 21h30)
- Classe B : jeudi (9h30 à 17h30)

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

### **Programme:**

#### **1ère chef d'entreprise (222h)**

- Anatomie et physiologie de base (28h)
- Botanique (28h)
- Phytochimie (28h)
- Herboristerie Théorie (52h)
- Herboristerie Pratique (62h)
- Mise en situation - Etude de cas (20h)
- Coaching TFE (4h)

#### **2ème chef d'entreprise (204h)**

- Physiologie spécifique à l'herboristerie (28h)
- Nutrition (28h)
- Herboristerie Théorie (52h)
- Herboristerie Pratique (46h)
- Mise en situation - Etude de cas (28h)
- Règlements en herboristerie (10)
- Coaching TFE (12h)

#### **Gestion (160h réparties sur les 2 années)**

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

## **Pratique en entreprise**

En complément des cours, vous devez suivre un **stage d'observation obligatoire de 40h sur les deux années d'étude.**

Par ailleurs, vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour

ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Herboriste" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

### DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de chef d'entreprise Herboriste et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Matériel à acquérir pour suivre la formation:** Coût d'impression des syllabi

**Durée:** 2 ans

stage conseille

Stage d'observation de 40h obligatoire sur les 2 années.

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- CESS (y compris professionnel)
- Diplôme de formation chef d'entreprise sfpme ou IFAPME dans un métier connexe (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique)
- 3 années d'expérience professionnelle dans le métier (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique) et :
  - 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
  - 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
  - Certificat d'apprentissage
- Examen d'accès aux formations CESS